Pays de la Loire, Sarthe
Montfort-le-Gesnois

Bourg de Montfort-le-Gesnois : ancien bourg de Pont-de-Gennes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058826
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Bourgs et petites cités du Perche sarthois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : bourg
Précision sur la dénomination : ancien bourg
Appellation : Pont-de-Gennes

Compléments de localisation

anciennement commune de Pont-de-Gennes
Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales :

Historique

De la villa gallo-romaine à l'agglomération

Selon les *Actus Pontificum Cenomannis*, rédigés au IXe siècle, Pont-de-Gennes figure parmi les domaines dont fut doté l'évangélisateur du Maine saint Julien au IVe siècle. La véracité de cette source prête naturellement à caution, toutefois l'implantation d'une *villa* gallo-romaine, ou grand domaine agricole, sur ce territoire dès l'Antiquité est très probable. Peut-être sommes-nous sur le tracé de la voie romaine du Mans à Chartres, à l'emplacement où elle franchissait l'Huisne. Toutefois, son tracé reste incertain, plusieurs auteurs la font traverser l'Huisne à Champagné pour rejoindre Saint-Mars-la-Brière puis Connerré. Dans ce cas, les origines de la route passant par Pont-de-Gennes seraient médiévales. Autre incertitude, la *villa* antique de Pont-de-Gennes ne se trouvait peut-être pas au niveau du bourg actuel, mais à proximité. Aucune fouille n'a permis d'établir avec certitude cet emplacement, mais au début du XXe siècle, l'agent-voyer cantonal dit avoir mis au jour des vestiges gallo-romains à Genneau (ou Juneau) : "de nombreux vestiges de constructions avec fragments d'enduits peints, sols bétonnés, fragments de tegulae et de céramique".
La *villa* n'est attestée par les écrits qu'à partir du VIIe siècle ("*De villa Geneda*"), période à laquelle elle est toujours propriété du chapitre cathédral du Mans. En 832, Geneda, qui deviendra Gennes, puis Pont-de-Gennes, est qualifiée de *vicus publicus* (bourg public) : c'est donc déjà une petite agglomération à vocation administrative et économique. C'est sans doute également l'une des premières paroisses établies dans le Maine. Son premier vocable, Saint-Victeur (avant de devenir Saint-Gilles), fait référence au premier évêque du Mans historiquement attesté qui vécut au Ve siècle. Gérard Louise pense que c'est l'évêque Sigefroy de Bellême qui l'aliène au profit de son fils Hugues de Gennes peu avant l'an mille. Bruno Lemesle avance quant à lui que le domaine passe en mains laïques avant 802.

Les temps féodaux

Un *Castrum Genide*, cité au milieu du XIe siècle, est la résidence fortifiée de la famille de Gennes, dont le premier représentant connu est Hugues. Selon l'historiographie, il s'agirait du fils de l'évêque du Mans Sigefroy. Sigefroy étant mort vers l'an 1000, et Hugues de Gennes après 1082, on peut toutefois se demander si une génération n'a pas été oubliée et si il n'y a pas eu deux Hugues seigneurs de Gennes. Quoi qu'il en soit, où se trouvait exactement ce premier *castrum* ? On l'ignore, mais la carte de Cassini du XVIIIe siècle indique, au niveau du bourg, le lieu-dit le Château aujourd'hui disparu. Bien plus au nord, le lieu-dit Châteaux existe toujours, mais il se trouve beaucoup plus éloigné du bourg. Aucune

trace archéologique ne permet pour l'heure d'en dire plus. Au XIe siècle, l'église actuelle est édifiée, sans doute à la suite d'une construction en bois. L'épouse d'Hugues de Gennes, Agnès de Chaources, est à l'origine de la fondation du prieuré Saint-Gilles à la fin du XIe siècle, et dont une portion présente toujours des baies romanes. Celui-ci, siège d'une seigneurie vassale, abritera une petite communauté de bénédictines jusqu'à la Révolution.
Alors que l'église et le prieuré deviennent le noyau du bourg médiéval de Pont-de-Gennes, la résidence seigneuriale est rapidement déplacée, à l'initiative d'Hugues de Gennes ou de son gendre Rotrou, fils cadet du comte du Perche. Le site de la vallée étant trop vulnérable aux incursions on vient chercher la protection offerte par le promontoire voisin, ce "Mons fortis" qui deviendra progressivement Montfort-le-Rotrou, le noyau d'un autre bourg puis d'une nouvelle paroisse, s'affranchissant de la tutelle de Pont-de-Gennes. Cette dernière se trouve désormais sous l'autorité des seigneurs de Montfort. L'histoire des deux localités est inextricablement liée et indissociable de la seigneurie de Montfort et des nombreuses familles qui la possèdent successivement. On peut supposer que le développement de Pont-de-Gennes en fut un moment ralenti, peut-être même que le bourg se rétracta. Néanmoins, le pont devait jouer un rôle déterminant pour l'agglomération, car il est alors le seul sur l'Huisne entre Le Mans et La Ferté-Bernard.
Quelle idée pouvons-nous nous faire du bourg de Pont-de-Gennes au Moyen Age et à l'Époque Moderne ? Le réseau actuel des rues est semble-t-il déjà en place autour de l'église. En revanche, on ignore à quelle époque est créé le champ de foire. La rue de l'Église est au centre de l'animation avec ses auberges, comme le Plat d'Étain, et ses commerçants. Selon un aveu du prieuré de 1739, on y trouve un poteau avec les armoiries du seigneur de Montfort et les étaux des bouchers. On trouve un certain nombre de maisons de marchands, comme sans doute celle visible à l'arrière de la rue des Piliers. Dans cette même rue se trouve la maison seigneuriale des Piliers, avec ses arcades sur la rue.

Deux bourgs en concurrence

Bien que Pont-de-Gennes ait toujours maintenu son existence en tant que bourg et paroisse, Montfort a pris l'ascendant et obtient le statut de ville, par ses importants marchés et foires, ses prérogatives administratives (bailli et procureur fiscal) et ses portes qui en font une agglomération close, tandis que Pont-de-Gennes demeure simple bourg. Au XVIIIe siècle, la carte de Cassini figure Pont-de-Gennes comme une simple rue au sortir de Montfort. Après la Révolution, le tout nouveau conseil municipal de Montfort écrit que Pont-de-Gennes n'est guère plus que son "faubourg Saint-Gilles", fait-il référence à une réalité de fait ou exagère-t-il pour dénigrer son rival ? Certes, le terme faubourg, que l'on ne retrouve d'ailleurs pas dans les archives au sujet de Pont-de-Gennes, est dans ce cas historiquement inexact, mais il reste difficile de déterminer dans quelle mesure l'ascendant de Montfort en tant que siège de la châtellenie s'est imposé réellement sur Pont-de-Gennes. Il semblerait que les seigneurs de Montfort aient malgré tout veillé à maintenir un certain équilibre entre les deux agglomérations, alors séparées par seulement quelques centaines de mètres. En témoignent la création à Pont-de-Gennes, vers le XIIIe siècle, de l'aumônerie puis hôpital qui restera celui des deux paroisses jusqu'au XIXe siècle ; la fondation dans le bourg vers le XVe siècle d'une seigneurie vassale, dite des Piliers, dont la mouvance s'étend grossièrement sur l'ouest du bourg, tandis que l'est se trouve dans le giron du prieuré ; l'établissement d'un vaste champ de foire sans doute à la période moderne, peut-être pour désengorger les foires de Montfort. En réalité, Montfort-le-Rotrou, qui ne s'étend pas au-delà de son bourg, a cruellement besoin de ses voisins, et notamment de Pont-de-Gennes, qui en assure l'accès par le pont et dispose d'un vaste territoire. L'utilisation par Montfort, à l'Époque Moderne, du cimetière de Pont-de-Gennes, car ne disposant pas de terrains propres, en est une preuve éclatante.
Si le succès des foires et marchés de Montfort assure à Pont-de-Gennes, dans son sillage, une certaine vitalité économique et la présence de quelques marchands et auberges, il semble que la paroisse vive essentiellement, jusqu'au XIXe siècle, de l'agriculture et du petit artisanat. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la démographie des deux paroisses est comparable. A partir de 1747 et durant un demi-siècle, l'Huisne est rendue flottable à partie de Pont-de-Gennes, pour l'acheminement du bois de marine depuis la forêt de Bonnétable. Les portes marinières construites par le duc de Chevreuse seront détruites au début du XIXe siècle à la demande des exploitants des moulins. Mais le lieu-dit la Marine, à proximité du bourg, où les bois étaient mis à l'eau, témoigne encore aujourd'hui de cette activité. L'établissement de la route royale par Saint-Mars-la-Brière dans les années 1770-1780, en lieu et place du grand chemin médiéval par Montfort et Pont-de-Gennes, est un coup dur pour les deux paroisses, mais pénalise surtout Montfort et son activité économique. Lorsqu'éclate la Révolution, la nouvelle commune de Pont-de-Gennes a suffisamment de poids pour faire valoir sa candidature au chef-lieu de canton, face à Montfort, mais sans succès.

Une agglomération en pleine expansion au XIX siècle

C'est toutefois le XIXe siècle qui voit véritablement l'économie de Pont-de-Gennes se développer. Dans les années 1840, la situation de la commune est ainsi décrite : "Cette localité produit des céréales, et abondamment : sarrasin, maïs, chanvre et pommes de terre. Des prés de bonne qualité le long de l'Huisne augmentent ses moyens d'élever des bestiaux. On y blanchit le fil et on en fait commerce : 30 à 40 métiers fabriquent des toiles dites bruns, communs et canevas. Des deux foires, qui consistent en bestiaux et denrées du pays, celle de novembre est assez bonne". On trouve toujours dans la commune une majorité de travailleurs agricoles. On relève aussi la présence de nombreux maçons et charpentiers, peut-être attirés par les chantiers lancés par la famille de Nicolaÿ, à commencer par la reconstruction du château de Montfort. Le tissage du chanvre est la principale industrie avec une trentaine de tisserands et autant de fileuses. Le moulin sur l'Huisne est l'une

des principales minoteries du département, avant son incendie en 1914. Les deux foires annuelles prennent un réel essor, si bien que leur durée est allongée avant qu'une troisième ne soit créée. En parallèle, celles de Montfort déclinent fortement. Toutefois, Pont-de-Gennes (comme Montfort) reste relativement peu industrialisée, contrairement à sa voisine Connerré, avantagée par sa position sur la route royale puis nationale et à la croisée de deux lignes de chemin de fer. Le tissu urbain ne connait aucun chamboulement au XIXe siècle : aucune nouvelle rue n'est percée, les plans d'alignement ne génèrent pas d'importantes démolitions. Le vieux pont en revanche fait l'objet de multiples menaces d'élargissement ou de destruction. En effet, l'arrivée du chemin de fer et la création d'une gare en 1854 près de l'Aumônerie, incitent la municipalité reconstruire le pont. Finalement, la construction d'une autre gare desservant mieux les deux bourgs, à la Pécardière, cause l'abandon du projet.
Contrairement à Montfort, la commune de Pont-de-Gennes n'envisage pas de grands travaux pour ses édifices publics. La mairie, les écoles et le presbytère occupent ainsi différents bâtiments, souvent d'anciennes maisons ou fermes. La seule construction publique notable commanditée par la commune au XIXe siècle est une très discrète école de garçons placée sur le champ de foire. Dans le bourg, le développement du bâti se fait principalement vers le nord autour du champ de foire et dans le prolongement des rues existantes, en premier lieu la rue Honoré Broutelle. Ainsi, l'extension urbaine de Montfort et Pont-de-Gennes et l'établissement de nouveaux bâtiments publics communs (école privée, hospice) au cours du XIXe siècle permettent la jonction progressive des deux agglomérations, bien avant leur fusion administrative en 1986.

Période(s) principale(s) : Antiquité, Moyen Age, Temps modernes, Epoque contemporaine

Description

Implanté dans la vallée de l'Huisne, l'ancien bourg de Pont-de-Gennes, situé au débouché du vieux pont, offre une configuration générale en carrefour à trois branches. Quatre rues principales dessinent deux axes perpendiculaires. L'axe nord-sud concentre l'essentiel du bâti ancien autour du pont, de l'église et du prieuré : il se compose de deux rues parallèles, la rue de l'Église et celle des Piliers, en référence à l'ancienne maison seigneuriale des Piliers aujourd'hui disparue. C'est un axe de passage obligé entre la rive gauche et la rive droite de l'Huisne. L'axe est-ouest relie Montfort-le-Rotrou à la Ferté-Bernard via la rive droite de l'Huisne. La rue Honoré Broutelle et la rue des Dames en constituent le tracé ancien. La rue de La Ferté, rectiligne, a été tracée plus récemment, peut-être suite à la création du champ de foire carré qui occupe un vaste emplacement au nord du bourg.
Le maillage serré des parcelles et du bâti dans la rue de l'Église, la rue des Piliers et la rue Honoré Broutelle jusqu'au carrefour du Chardon révèle l'ancienneté de l'urbanisation de ce secteur. Les maisons y sont mitoyennes, souvent avec étage, alignées sur les rues et parfois réparties autour de cours communes avec puits. En revanche, le tissu urbain est beaucoup plus lâche autour du champ de foire et du cimetière, dont le pourtour fut bâti principalement à la fin de l'Époque Moderne et au XIXe siècle. On y rencontre également des anciennes fermes, souvent très transformées. Au-delà, autour du centre commercial, prennent place les lotissements contemporains. Un bâti désormais continu longe également les routes de La Ferté et de Lombron sur plusieurs kilomètres, annexant à l'agglomération du bourgs plusieurs anciens hameaux. En revanche, aucune extension ne s'est réalisée de l'autre côté du pont, préservant le paysage remarquable offert de ce côté par l'Huisne, le pont, le moulin, le barrage et les vieilles maisons du bourg en arrière-plan.

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée, propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4234. **1176-1226 : confirmations des possessions de l'abbaye de Saint-Avit près de Chateaudun.**

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4611. **1202-XVIIe siècle : donation à l'abbaye de Saint-Avit près Châteaudun par Agnès, femme de Hugues de Gennes, des églises de Saint-Victeur de Gennes, de Saint-Jean de Vibraye et autres biens** (et copies de cette donation).

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4616. **1507-1631 : acquisitions par le prieuré de Pont-de-Gennes de maisons et terres au même lieu.**

- Archives départementales d'Eure-et-Loir ; H 4618. **1451-1648 : baux des domaines du prieuré de Pont-de-Gennes.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 13 F 870. **Collection Callendini,** Pont-de-Gennes.
- Archives départementales de la Sarthe ; H 1577. **1739-1749 : prieuré Saint-Gilles de Pont-de-Gennes, aveux et déclarations.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 18 J 575. Collection Paul Cordonnier, ancienne commune de Pont-de-Gennes.
- Archives départementales de la Sarthe ; 6 M 474. **1800, 1803 : statistique du département de la Sarthe commandée par le préfet Auvray.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 8 M 115. **1844-1909 : foires et marchés de Pont-de-Gennes.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 1 Mi 1343 (R 155). **1790-1889 : délibérations du conseil municipal de Pont-de-Gennes.**
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 121. **1839-1927 : chemin de grande communication n° 8 de Ballon à Bouloire, alignements et travaux,** commune de Pont-de-Gennes.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 454. **1863-1895 : chemin d'intérêt commun n°81 de Tuffé à Pont-de-Gennes,** commune de Pont-de-Gennes.
- Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1273. 1801-1938 : voirie urbaine, commune de Pont-de-Gennes.
- Archives départementales de la Sarthe ; 7 S 133. **1807-1939 : bassin de l'Huisne.**
- Archives diocésaines du Mans ; boîte 1106. **Papiers concernant la paroisse de Pont-de-Gennes.**

Documents figurés

- Cartes postales anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).
- **1840 : plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 121).
- 1872 : plan d'alignement de la rue de La Ferté à Pont-de-Gennes. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 454).
- **XIXe siècle : plans d'alignement, voirie urbaine de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1273).
- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).
-

1949 : plans d'une salle des fêtes pour Pont-de-Gennes, par Levasseur et Goussin (projet non réalisé). (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 5 M 1).

- **1936 : plans de construction d'un bateau-lavoir à Pont-de-Gennes.** (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 5 M 12).

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

Bibliographie

- BOUTON, André. Le Maine : histoire économique et sociale, t. 1. Le Mans : Monnoyer, 1975.

- CAUVIN, Thomas. **Géographie ancienne du diocèse du Mans**. Paris : Derache libraire, Le Mans : Gallienne imprimeur-libraire, 1845.

- DEBUISSER, J.-P. **Histoire de Pont-de-Gennes, Montfort-le-Rotrou, Saussay (avant 1789)**. Pont-de-Gennes : 1981.

- **Le patrimoine des communes de la Sarthe.** Paris : Flohic éditions, 2000. 2 vol.
  p. 1202-1206

- LEMESLE, Bruno. **La société aristocratique dans le Haut-Maine (XIe-XIIe siècles).** Rennes : Presses universitaires, 1999.
  p. 135-145

- LE PAIGE, André-René (chanoine). **Dictionnaire topographique, historique, généalogique et bibliographique de la province et du diocèse du Maine**. Le Mans : Toutain ; Paris : Saugrain, 1777, 2 tomes. Réimpr. Mayenne : imprimerie de l'Ouest, A. Nézan, 1894.

- LIGER, François-Joseph. La Cénomanie romaine. Paris : 1903.
  p. 141, 147, 300

- LOUISE, Gérard. La seigneurie de Bellême, Xe-XIIe siècles, t. 1. Flers, 1990.
  p. 134-136, 241

- PESCHE, Julien-Rémy. **Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe**, t. 1, 1829. Réédition Paris : Lorisse, 1999.
  p. 480-484

- PROVOST, Michel. **La Loire-Atlantique. Carte archéologique de la Gaule**. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1988.

- VALLÉE, Eugène. **Dictionnaire topographique du département de la Sarthe, comprenant les noms de lieux anciens et modernes**, revu et publié par R. LATOUCHE. Paris, Imprimerie nationale, 1952.

Périodiques

- ROBVEILLE, Alphonse, FROGER, Louis. **"La communauté d'habitants de Pont-de-Gennes".** *La Province du Maine,* 1908.
  p. 309-325, 341-356, 385-398

- ROBVEILLE, Alphonse. FROGER, Louis. **"La communauté d'habitants de Pont-de-Gennes"** (suite et fin). *La Province du Maine*, t. 17, 1909.
  p. 23-39

Annexe 1

L'acte de fondation du prieuré de Pont-de-Gennes.

AD Eure-et-Loir ; H 4611. **Vers 1092 : donation par Agnès de Chaources à l'abbaye Saint-Avit pour la fondation du prieuré de Pont-de-Gennes** (extrait d'après plusieurs traductions copiées au XVIIe siècle).
"J'ay Agnès femme de Hugues de Gennes considérant la lignée et propagation de la chair et du sang estre fragille et caducque et désirant amplifier la génération en Jésus Christ de succession ferme et stable et mes deux filles Pétronille et Haldvilde attachées au joug léger de Christ et les consacrer à perpétuité à l'habit de saincte virginité ; et pour ce que je connais quelles ne pouvoient durer sans alimens corporels estant environnées de chair corruptible j'ay advisé n'estre nullement convenable les séparer davers [?] moy sans mariage ayant résolu de joindre leur virginité au thalame de l'immortel époux, je donne donc à mesdites filles et à saint Avy au monastère duquel je les ay dédiées les choses cy après déclarées pour les posséder à perpétuité, à scavoir l'église de saint Victeur de Gennes avecques tous le circuit à telle condition que tous ceux qui logeront vendront et achepteront seront tenuz payer le cens et la coustume et tout ce qui appartient à la parroisse tant de dismes que de droict de sépulture. Je donne aussy la chappelle de St André et la chappelle de Ste Croix qui est assise dedans le chasteau et des troys mestayries qui sont assises devant Montfort, desquelles Fulcrad Thibault et Jehan tiennent la disme de grains, d'aigneaux, de leine, porcs, veaux et au surplus la disme de toute la terre que je tiens en domaine à Montfort et de celle qui est desgastie et desfrichée et qu'il sera sy après qui quonque soit de bois soit de vigne soit de terre déserte […]".

Annexe 2

La rivalité de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes pour le statut de chef-lieu de canton et de pôle commercial, en 1790.

AD Sarthe ; 8 M 113. **1790 : mémoires des communes de Pont-de-Gennes et de Montfort-le-Gesnois se disputant la prééminence sur le canton** (extraits).

1790, 26 août : pétition pour le transfert du chef-lieu de canton à Pont-de-Gennes.

"A Messieurs les membres et administrateurs du Département de la Sarthe.
Messieurs,
[...] C'est dans cette confiance que la commune de Pontdegennes, profitant du moment où ses législateurs s'occupent de la réforme des abus et de l'établissement d'un meilleur ordre de choses, oze vous faire une pétition tendante à ce que le Pontdegennes soit désigné pour le chef-lieu de canton dit provisoirement de Montfort, et que le marché de ce dernier endroit se tienne à l'avenir au Pontdegennes. Sa situation avantageuse, l'accroissement de la prospérité, le bien public lui assurent d'avance le succès de sa demande.
A l'égard du canton, le Pontdegennes est plus au centre que Montfort de toutes les paroisses qui le composent. La carte du Maine en offre la preuve, sept de ces paroisses sur dix sont séparées de Montfort par la rivière d'Huine et ne peuvent s'y rendre qu'en passant par le Pontdegennes où est un pont qui est le seul praticable depuis La Ferté-Bernard jusqu'au Mans. Le Pontdegennes connu pour être un gros bourg de la province du Maine est sur un sol uni de toutes parts et bien bâti, il a environ trois quarts de lieue de rayon au nord, à l'est et à l'est sud-est. On y compte mille habitants ou environ, le bourg est composé de sept rues très larges dont quatre très longues et toutes sur un fond de gravier très solide. Il renferme dans son enceinte un hôpital assez bien renté. Il est arrosé par la rivière d'Huine qui le traverse même par une de ses extrémités. Trois maisons de bénéfice actuellement à la disposition de la nation lui fournissent un moyen d'embellissement et s'offrent pour son utilité, toutes trois situées au milieu du bourg et ornées de jardins sont propres à des établissements d'éducation publique et de charité, même à des manufactures.
Quant au marché, cette commune est propriétaire d'un vaste champ de foire attenant au bourg et formant un quarré parfait d'environ cinquante toises sur chaque face. Il est entouré sur deux de biens nationaux qui se vendroient beaucoup plus avantageusement si notre vœu étoit rempli et sur lesquels on verroit bientôt s'élever des maisons. A l'est et au sud sont des prés et des paturages excellents. Au centre du bourg est un abreuvoir superbe. Il s'y tient de toute ancienneté deux foires par an, les jours de Saint André et Sainte Luce, qui sont plus fortes qu'aucune de celles de Montfort. Il est avoisiné par la grande route de Paris au Mans qui n'en passe pas à un demi quart de lieue. L'avenir nous promet qu'il sera traversé par une nouvelle route que le commerce et la communication de Lucé, le Château du Loir, Vendôme, Saint-Calais, Trôo et autres villes avec Bonnétable, Mamers, Bellême et Mortagne rendent nécessaire. C'est le point de réunion de huit paroisses voisines tous les jours de fêtes et dimanches, soit pour l'office divin soit pour le commerce ou

pour se procurer des ouvriers en tout genre ou des journaliers qu'on y trouve en tout temps, notamment jusqu'au nombre de cinq à six cents pendant la durée de la moisson. On y voit une halle, ce qui prouve que le marché y tenoit autrefois. Un autre fait qui en démontre encore l'importance, c'est qu'il est, et non Montfort, le siège du département des aydes. Enfin pour ôter tout prétexte de critique aux habitants de Montfort, la commune du Pontdegennes fait offre de faire construire une nouvelle halle dans son champ des foires et paver les rues du bourg à ses propres frais.
Montfort au contraire est un lieu très escarpé qui n'a pas un quart de lieue de rayon en tous sens. Il contient tout au plus six cents habitants. La maison du ci-devant seigneur, les jardins et bois qui en dépendent occupent la moitié de son étendue. Le bourg n'est composé que d'une seule rue située sur la pointe du roch et dont tout le pavé en ce qu'il y en a est on ne peut plus mauvais. Les hommes de pied y gravissent encore, mais les voitures n'y peuvent arriver qu'avec des difficultés inexplicables. Le marché s'y tient dans la rue ce qui est absolument incommode pour tous ceux qui y amènent des marchandises et cela à défaut de places car dans la petite qui est au-devant de l'église, dans un enfoncement, et qui n'a pas vingt pas géométriques de diamètre se trouve un ravin qu'on ne peut combler parce qu'il sert de passage pour se rendre de l'église au bas de la rue, ravin qui rend cette petite place impraticable à cause du danger qu'il y a que les bestiaux n'y tombent. La rivière en est éloignée d'environ un quart de lieue. Il n'existe aucun chemin public qui y conduise en sorte que les habitans sont obligés de venir faire boire leurs bestiaux au Pontdegennes. Ce lieu (Montfort) qui ne conduit à nul autre, qu'on ne peut mieux vous dépeindre que comme un cul-de-sac, qui ne renferme dans son étroit circuit ni édifices publics ni biens nationaux qui méritent considération, n'est absolument susceptible d'aucun accroissement, la preuve en est qu'à défaut d'emplacement ses habitants ont été dans la nécessité de choisir un cimetière à l'extrémité la plus éloignée d'eux du bourg du Pontdegennes [...].
D'après cette double description dont la commune du Pontdegennes garantit la sincérité, la préférence lui est due incontestablement sur Montfort pour le canton et le marché et elle espère que la pétition qu'elle en fait, fondée sur des motifs les plus puissants d'intérêt public sera favorablement accueillie".

1790, 25 décembre : mémoire de la ville de Montfort pour la continuation de ses foires et marchés.

"A Messieurs les administrateurs du département de la Sarthe.
Messieurs,
La ville de Mont-fort s'aveugle-t-elle, quand elle s'imagine que vous ne ferez aucune attention au mémoire que son faux-bourg vous a présenté contre son chef-lieu, contre nous-mêmes ? Nous auroit-on mis dans l'erreur, lorsqu'on nous a assuré que nos rivaux ont retiré leur pétition, en vous priant d'oublier l'écart qu'elle a fait, lorsqu'elle a cherché à détruire ses plus proches voisins ? Serions-nous assez malheureux pour être la victime de ces ruses, dont l'ancien régime ne sçavoit que trop couvrir ses démarches ? [...]
Oui, Messieurs, la démarche du Pont de Gennes est 1° injuste. Enlever à d'anciens propriétaires l'unique moyen de subsister qu'ils ayent et cela depuis un tems immémorial, c'est une injustice criante, que toutes les loix doivent s'empresser de réprimer. La ville de Mont-fort n'a de ressources que dans ses foires et marchés renfermés dans ses murs, les 731 individus qui forment sa population, n'ont d'autres possessions au dehors que leur vallée et quelques pièces de terre sablonneuse, isolées et de peu de valeur. La dîme de ce terrain ensemencé tous les ans n'a presque jamais produit au-delà de 300 livres, quoique tous les légumes et racines y fûssent décimables : elle se payoit au treizième ; d'où il est évident que l'agriculture ne nous donne pas annuellement cens sols par individu, il faut donc nécessairement conclure qu'en nous ôtant le commerce, ou du moins le marché, qui en est l'aliment, on nous réduit à l'indigence pour ne pas dire à la mendicité. [...] En effet que manque-t-il au Pont de Gennes ? La nature et l'art semblent s'être concertés pour en faire le lieu le plus opulent de la province. Ce bourg, connu autrefois sous le nom de faux-bourg de St Giles de Mont-fort est maintenant l'un des plus gros de la province [...].
2° La demande du Pont de Gennes est opposée au bien général [...]. Les profits du vendeur sont plus considérables lorsque ses marchandises exposées dans un lieu toujours sec et propre, sont d'ailleurs conservées dans des magasins aérés, où l'humidité ne peut les détériorer ; lorsque toujours à la porte de son auberge, il peut dans la minute les mettre à couvert des injures de l'air ; enfin lorsque dans toutes les saisons de l'année il ne trouve aucun danger de les étaler. Messieurs, telle est exactement la disposition du marché de Mont-fort que, sur un des côtés, d'une place quarrée de trente deux toises, dont le sol en pente douce et sablonneux est sec en tout tems et s'affermit par les pluyes mêmes, s'élève une belle et vaste halle, aussi solidement bâtie qu'on le peut désirer : elle est environnée d'auberges et de cabarets, d'où le vendeur peut à l'aise veiller sur ses marchandises. Le grain qui se vend sous cette halle approvisonne la ville du Mans et tous les bourgs du voisinage, dont elle est en quelque sorte le grenier. Aux deux côtés de cette halle, sont deux petites rues qui donnent à la place un accès libre et facile, pour les voitures et les chevaux. On peut encore y arriver par trois autres endroits, moins unis à la vérité, mais qui ne sont point des ravins impraticables, puisqu'on peut les monter et les descendre à cheval [...].
Sur le côté de la place, opposé à la halle, on voit l'église et le presbytère attenant. Cette église, qui pourroit contenir le double et le triple de nos habitants, est très solidement bâtie ; elle a plus de cent pieds de longueur et 34 de largeur. Trois autels avec leurs colonnes, pilastres et gradins en marbres de différente espèce, des ornemens riches et en grand nombre, la font à juste titre regarder comme la première église du canton, et si le projet des réunions se réalise bientôt, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit choisie pour le centre de plusieurs portions de paroisses qui s'étendent jusqu'au pied des murs de notre ville.

L'accès à notre halle le plus fréquenté est par la grande rue, qui y communique immédiatement. Cette rue qui traverse la ville d'une extrémité à l'autre est pavée en son entier et elle est si large, que généralement quatre à cinq voitures y passeroient de front. C'est là que se vendent les denrées et comestibles, c'est là que les merciers et colporteurs étalent, pour être aussi à portée de leurs auberges, que les blâtiers, les bouchers etc le sont des leurs sous la halle. A l'extrémité orientale de cette grande rue nous avons une autre place, où se fait un commerce immense de fil, chanvre, gibier, volaille etc. Là, trois auberges sont encore à la main des marchands de ce genre dans les saisons pluvieuses [...].
Il est un point de vue plus important pour la société, et qui va sans doute, Messieurs, fixer toute votre attention : c'est la conservation, la santé, la vie même de nos concitoyens. Mont-fort, situé sur la pente douce d'un monticule de sable, et non sur la pointe d'un roc, puisqu'on n'y trouve de pierres qu'en creusant très profondément, Mont-fort jouit de l'air le plus vif et le plus pur. Assez éloignés de la rivière, pour n'en ressentir aucune incommodité, nous en sommes assez voisins, pour en avoir tous les avantages. Des fontaines au bas du pavé servent et de lavoir et d'abbreuvoir. Veut-on baigner les chevaux ? Le gué de la Pécardière, sur l'Huisne, n'est qu'à cinquante toises du bas de la ville : un chemin doux et uni, entre le prés, nous y conduit. Dans l'enceinte de nos murs, plus de quarante puits nous fournissent une eau délicieuse et d'autant plus saine et plus pure qu'elle est filtrée au travers du sable. Le reproche qu'on nous fait sur le défaut d'eau n'est donc point aussi grave qu'on se l'imagine [...].
Daignez, Messieurs, daignez un moment descendre avec nous au Pont de Gennes, et vous verrez que, si l'Huisne enrichit le cultivateur, elle rend aussi le faux-bourg presqu'inhabitable. Lorsque cette rivière vient à déborder, ce qui n'arrive que trop souvent, son lit étant très resserré, toutes les rues sont inondées [...]. Le torrent est si violent, qu'on a vu plusieurs fois des hommes, des chevaux, des voitures emportés par sa rapidité. Qu'arrive-t-il de ce déluge universel pour le Pont de Gennes ? Dans tous les appartements où l'eau a pénétré et séjourné, il reste une humidité, aussi funeste à la santé qu'elle seroit pernicieuse aux marchandises qui y seroient déposées. Il ne seroit donc pas possible d'y avoir des magasins de plein-pied. Les boutiques également ne pourroient être qu'au premier [...]. Non, messieurs, c'est un cloaque perpétuel, où par conséquent le marchand ayant sans cesse à lutter contre un demi-pied de boue, compromettrait gravement ses intérêts, sa santé, sa vie. Ajoutons que l'endroit convoité pour bâtir une halle, aussi humide, presqu'aussi fangeux et où l'eau croupit également, est séparé du bourg par plusieurs jardins : on s'y rend par deux petits chemins bas, étroits et remplis d'eau. Aucun édifice pour déposer les marchandises, pas une auberge, pas une écurie à portée [...].
3° Enfin le projet du Pont de Gennes est impraticable. Nous convenons que cette commune est riche, par les productions abondantes du sol fertile qu'elle cultive, mais sans trop hazarder, nous pouvons assurer que toutes les fortunes mobiliaires de ce bourg cumulées ensemble ne suffiraient pas pour faire exécuter la moitié seulement des vastes projets qu'elle médite. Acheter l'emplacement d'une halle, celui des auberges et des magasins, qui doivent être à sa proximité ; édifier cette halle avec ses accessoires ; exhausser et paver sept grandes rues ; bâtir une église et un presbytère ; former une banlieue, telles seroient en abrégé les dépenses indispensables au Pont de Gennes, si sa pétition étoit accueillie [...]. 1ère dépense, l'emplacement de la halle, connu sous le nom de champ de foires : c'est un excellent fonds, de plus de soixante toises quarrées : il appartient au cidevant seigneur. On sait qu'anciennement les deux foires du Pont de Gennes, connues et annoncées dans tous les almanachs forains sous le nom de foires de Mont-fort, se tenoient le long des chemins qui conduisent au bourg ; le seigneur avoit des possessions qui n'en étoisent pas éloignées ; des motifs d'intérêt le déterminèrent à y fixer ces foires éparses, où les droits étoient sans doute trop difficiles à percevoir exactement. S'en emparer, ce seroit s'opposer formellement aux décrets de l'assemblée nationale, qui veulent impérieusement que les municipalités ne puissent s'approprier les places publiques, dont les ci devant seigneurs sont fondés en titres. 2e dépense, bâtir des auberges. Dans tout le Pont de Gennes, il n'en existe que deux à écurie, qui ne sont point à portée du champ de foires [...]. 3e et terrible dépense, exhausser et paver sept grandes rues, avec du pavé qu'on ne trouve qu'à deux lieues de l'endroit. Cet ouvrage seul couteroit plus de quarante mille écus [...]. 4e et considérable dépense, édifier une église et un presbytère. La chapelle des religieuses bénédictines de leur prieuré qu'ils ont fait ériger en église paroissiale n'est qu'un petit oratoire : elle n'est pas susceptible d'augmentation. La rivière et la rue en touchent les deux extrémités [...]. 5e dépense, une banlieue, généralement par rapport aux chemins bas et acqueux qui conduisent à ce bourg, mais particulièrement parcequ'il seroit injuste de priver plusieurs paroisses des avantages du marché. Or Fatines, Saussai, St-Corneille, partie de St-Mars, de Champagné, Savigné etc ne peuvent se rendre au Pont de Gennes que par Mont-fort [...].
Le souvenir de l'ancien régime, la crainte de son retour avoient pu indisposer quelques citoyens contre le lieu où il fut exercé avec tant d'empire ; mais on est tellement revenu de cette crainte, que depuis son entière extinction, nos marchés et nos foires ont pris un accroissement incroyable. Ces foires autrefois si célèbres, qu'elles étoient regardées comme l'entrepôt de tous les bœufs que fournissaient à la capitale les provinces du Poitou, d'Anjou, de Touraine et de Saintonge etc, vont enfin reprendre leur ancienne splendeur. Pour y parvenir, il ne nous reste, Messieurs, qu'un vœu à formuler : celui de voir notre pavé parfaitement réparé, quoiqu'il ne soit pas si mauvais qu'on vous l'a dépeint [...]. N'est-il pas douloureux de voir les futurs habitans de la même paroisse, de la même municipalité, acharnés les uns contre les autres, s'épier continuellement, pour se trouver en défaut. Daignez terminer ces débats, daignez nous rendre la paix. Un arrêté de votre part, dans lequel vous déclarerez que les choses resteront dans leur ancien état, en est le seul moyen [...]".

Illustrations

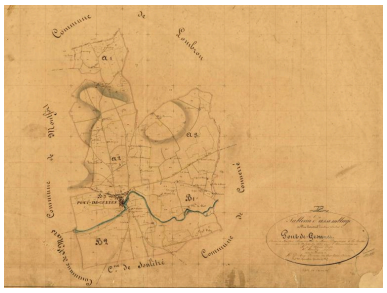

Le plan cadastral de 1836, ancienne commune de Pont-de-Gennes, assemblage.
IVR52_20197201208NUCA

Le plan cadastral de 1836, bourg de Pont-de-Gennes.
IVR52_20197201210NUCA

Le cadastre napoléonien de 1836, la rue de l'Église et la rue des Piliers.
IVR52_20197201278NUCA

Le cadastre napoléonien de 1836, la rue des Dames et la rue de La Ferté.
IVR52_20197201277NUCA

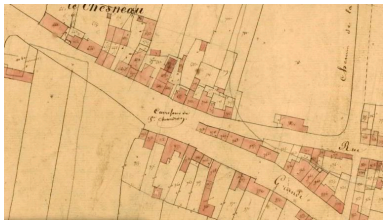

Le cadastre napoléonien de 1836, la rue Honoré Broutelle.
IVR52_20197201276NUCA

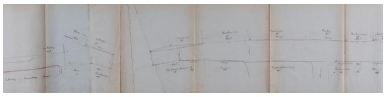

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201464NUCA

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201465NUCA

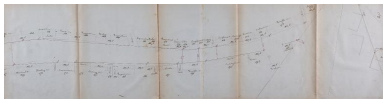

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201466NUCA

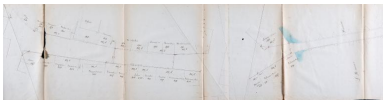

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201467NUCA

Le plan d'alignement de la rue de La Ferté, 1872.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201473NUCA

Le plan d'alignement de la rue de La Ferté, 1872.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201474NUCA

Le plan d'alignement d'une portion de la Ferté, 1873.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201477NUCA

Le plan d'alignement de la rue du Croissant, 1874.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201476NUCA

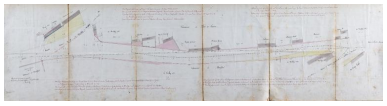

Le plan d'alignement d'une portion de la rue Honoré Broutelle, 1877.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201475NUCA

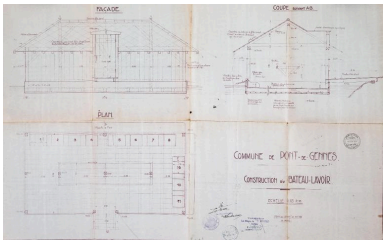

Plans de construction d'un bateau-lavoir, 1936 (aujourd'hui détruit).
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200668NUCA

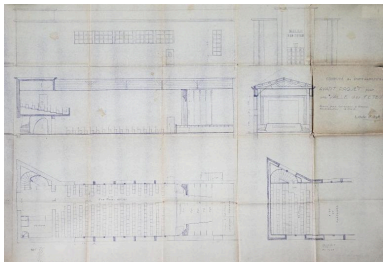

Les plans d'une salle des fêtes, 1949 (projet non réalisé).
Repro. Pierre-Bernard Fourny, Autr. Maurice Levasseur, Autr. Goussin
IVR52_20197200669NUCA

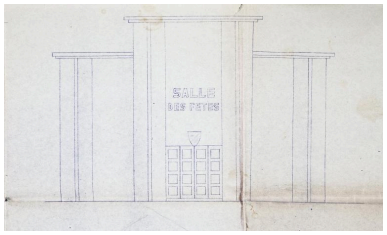

Les plans d'une salle des fêtes, détail de la façade, 1949 (projet non réalisé).
Repro. Pierre-Bernard Fourny, Autr. Maurice Levasseur, Autr. Goussin
IVR52_20197200670NUCA

Une vue générale du bourg de Pont-de-Gennes, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201000NUCA

Une vue générale du bourg de Pont-de-Gennes et du pont, carte postale du début du XXe siècle.
IVR52_20197201238NUCA

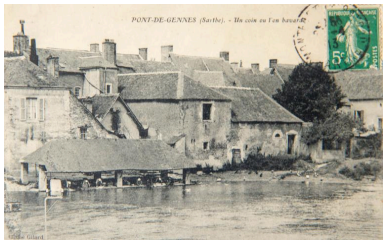

Les maisons près de l'Huisne, carte postale oblitérée en 1913.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201015NUCA

La rue de l'Église, carte postale du début du XXe siècle.
IVR52_20197201231NUCA

La rue de l'Église, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201006NUCA

Le carrefour de l'Écu, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201005NUCA

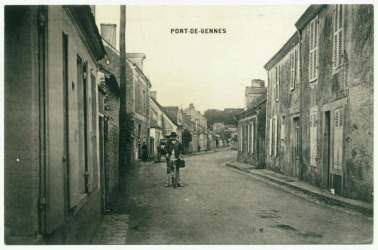

La rue Honoré Broutelle, carte postale du début du XXe siècle.
IVR52_20197201228NUCA

La rue Honoré Broutelle et la rue de La Ferté, carte postale du début du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201003NUCA

Le café du Croissant, carte postale oblitérée en 1913.
IVR52_20197201253NUCA

La rue de La Ferté, carte postale du milieu du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201008NUCA

Une vue aérienne du centre-bourg, carte postale du milieu du XXe siècle.
Repro. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197201020NUCA

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202623NUCA

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202630NUCA

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202625NUCA

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes du côté du cimetière.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202643NUCA

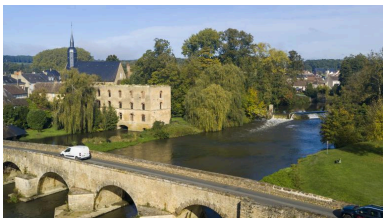

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes, le cours de l'Huisne.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197202629NUCA

Le bourg depuis les bords de l'Huisne.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200948NUCA

Les bords de l'Huisne
à Pont-de-Gennes.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200850NUCA

Le bourg de Pont-de-Gennes depuis la prairie.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200955NUCA

La rue de l'Église.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200958NUCA

La rue de l'Église.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200965NUCA

La rue des Piliers.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200969NUCA

La rue Honoré Broutelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200607NUCA

Les rues Honoré
Broutelle et de La Ferté.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200989NUCA

La rue de La Ferté.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200574NUCA

Les rues des Dames et de
La Ferté et maison frappée
d'alignements au centre.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200579NUCA

Le carrefour et la rue de l'Écu.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200606NUCA

L'ancienne caserne des pompiers.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200581NUCA

Des lavoirs en bordure de l'Huisne.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200854NUCA

La plaque commémorative sur
la maison d'Honoré Broutelle.
Phot. Pierre-Bernard Fourny
IVR52_20197200987NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Montfort-le-Gesnois : présentation du bourg (IA72058823) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Champ de foire, puis stade, rue du Champ-de-Foire (IA72058832) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, rue du Champ-de-Foire
Cimetière Saint-André, route de Connerré (IA72058831) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, route de Connerré
École de garçons et mairie, actuellement maison, 12 rue du Champ-de-Foire (IA72058834) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 12 rue du Champ-de-Foire
Église Saint-Gilles de Montfort-le-Gesnois (IA72058828) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, rue de l' Église

Grande Aumônerie, puis ferme, actuellement maisons, 20 bis route départementale (IA72058865) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, l' Aumônerie, 20 bis route départementale
Hôpital Saint-Jean, puis couvent de sœurs du Bon-Secours, actuellement maisons, 18, 20 rue des Dames, 2 route de Connerré (IA72058830) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 18, 20 rue des Dames, 2 route de Connerré
Hôtel du Grand Dauphin, puis maisons, 2, 4, 6 rue Honoré-Broutelle (IA72058888) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 2, 4, 6 rue Honoré-Broutelle
Maison, 18 rue de l'Église (IA72058836) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 18 rue de l' Église
Maison, 2 rue de La Ferté (IA72058838) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 2 rue de La Ferté
Maison, actuellement dépendance, 16 rue des Piliers (IA72058835) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 16 rue des Piliers
Maison, puis mairie, 1 rue des Dames (IA72058866) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 1 rue des Dames
Maison de maître, 26 rue de l'Église (IA72058839) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 26 rue de l' Église
Maison dite du Grand Chardon, 60 rue Honoré-Broutelle (IA72058837) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 60 rue Honoré-Broutelle
Maison dite villa Marie-Louise, 35 rue de La Ferté (IA72058889) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 35 rue de La Ferté
Maison seigneuriale des Piliers (détruite), rue des Piliers (IA72058864) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, rue des Piliers
Minoterie, 5 rue de l'Église (IA72000441) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 5 rue de l' Église
Parc de La Croix Verte, actuellement square Victor-Hémery (IA72058892) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, l' Aumônerie, 20 bis route départementale
Pont sur l'Huisne, dit "pont romain" (IA72058827) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois
Presbytère, actuellement mairie, 22 rue de La Ferté (IA72058833) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 22 rue de La Ferté
Prieuré Saint-Gilles, actuellement maison, 2 rue des Dames (IA72058829) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 2 rue des Dames
Salle paroissiale Saint-Gilles, puis magasin de commerce, 8 rue des Piliers (IA72058841) Pays de la Loire, Sarthe, Montfort-le-Gesnois, 8 rue des Piliers

Auteur(s) du dossier : Pierrick Barreau
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Pays du Perche sarthois

Le plan cadastral de 1836, ancienne commune de Pont-de-Gennes, assemblage.

Référence du document reproduit :

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

IVR52_20197201208NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le plan cadastral de 1836, bourg de Pont-de-Gennes.

Référence du document reproduit :

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

IVR52_20197201210NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

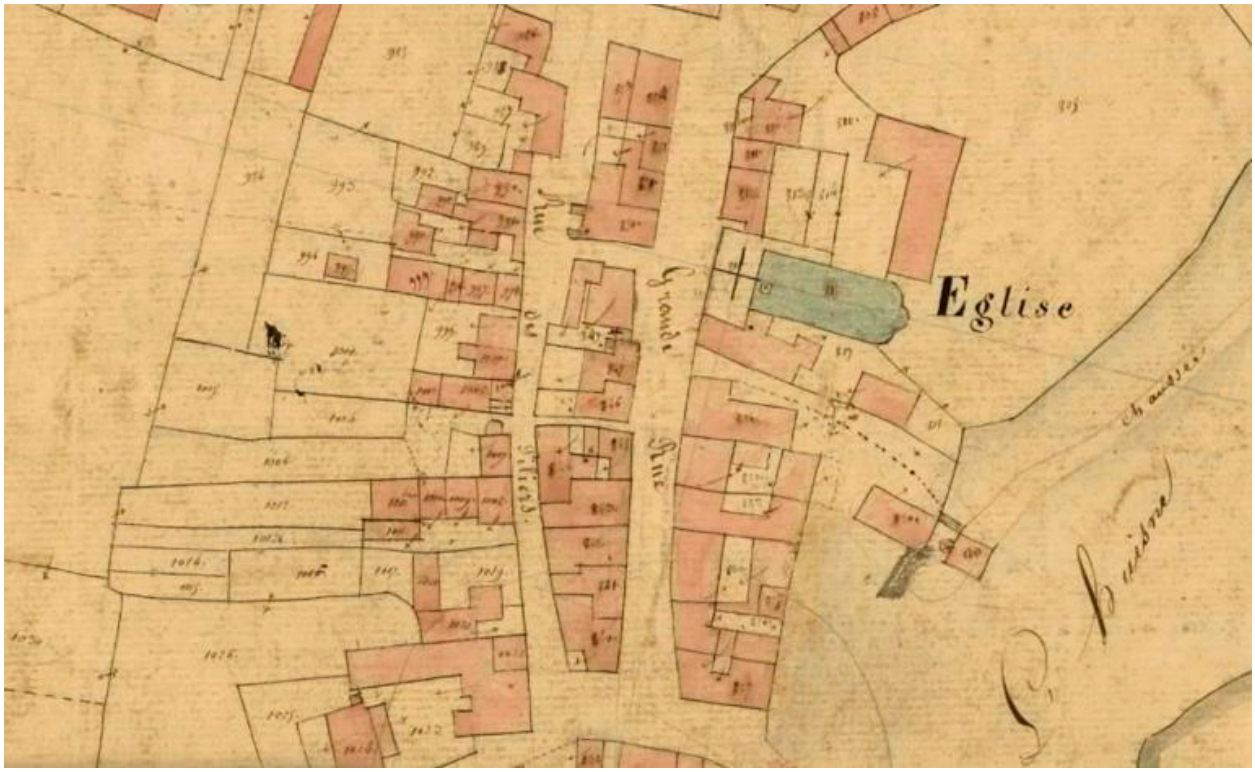

Le cadastre napoléonien de 1836, la rue de l'Église et la rue des Piliers.

Référence du document reproduit :

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

IVR52_20197201278NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le cadastre napoléonien de 1836, la rue des Dames et la rue de La Ferté.

Référence du document reproduit :

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

IVR52_20197201277NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

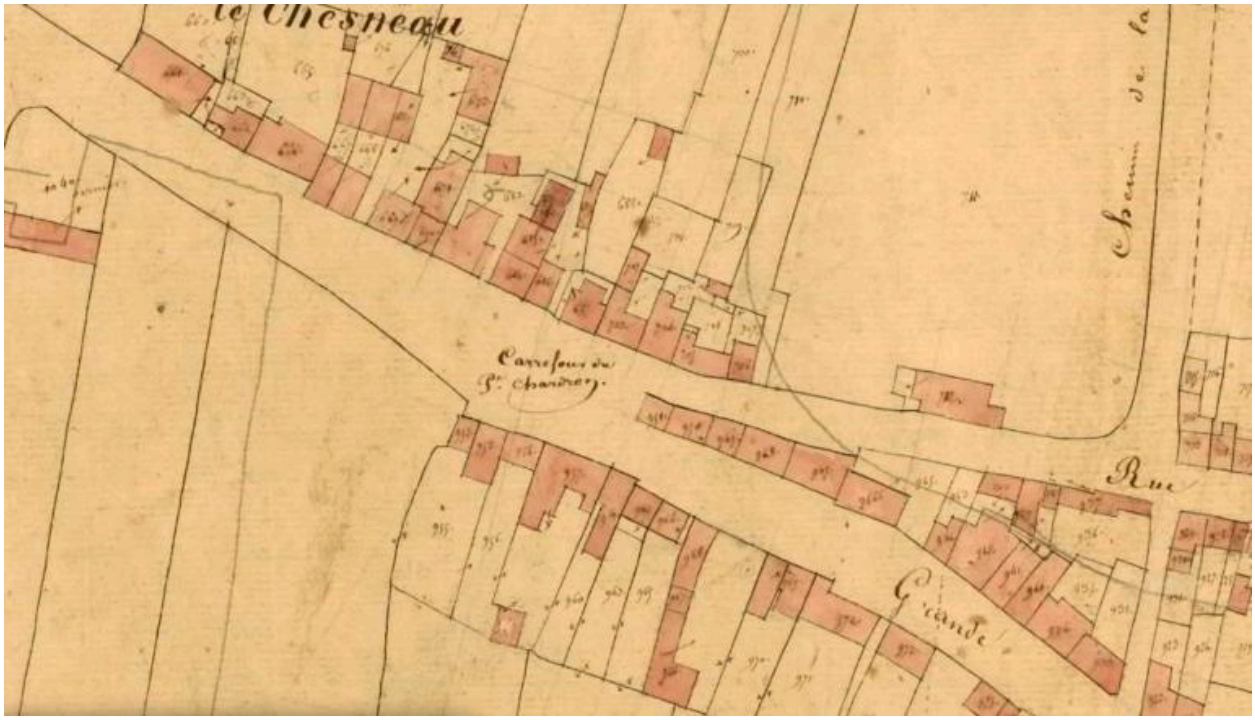

Le cadastre napoléonien de 1836, la rue Honoré Broutelle.

Référence du document reproduit :

- **1836 : plans cadastraux napoléoniens de Montfort-le-Rotrou et Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; PC\208 et 244).

IVR52_20197201276NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

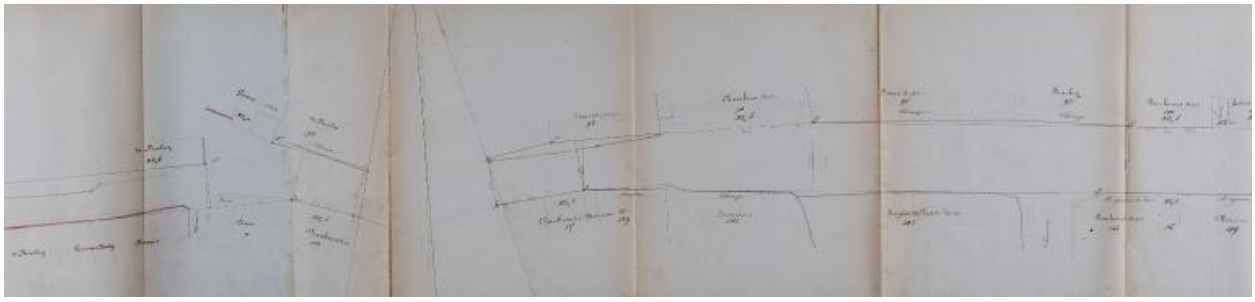

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.

Référence du document reproduit :

- **1840 : plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 121).

IVR52_20197201464NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

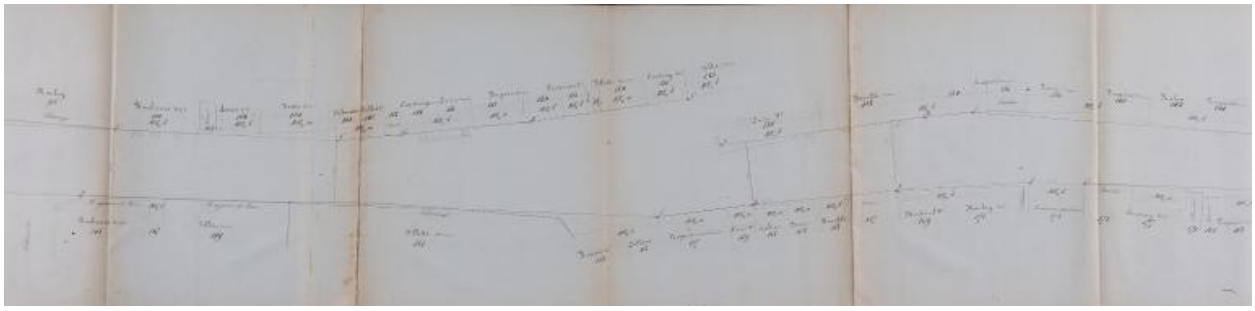

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.

Référence du document reproduit :

- **1840 : plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 121).

IVR52_20197201465NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

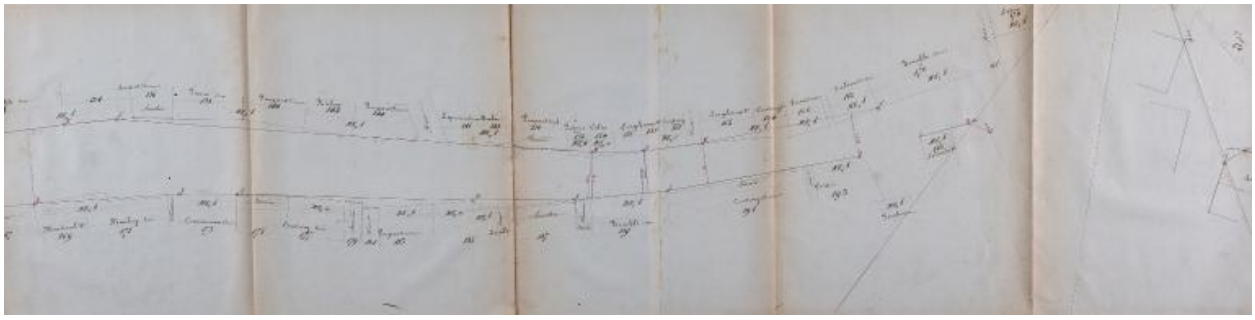

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.

Référence du document reproduit :

- **1840 : plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 121).

IVR52_20197201466NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

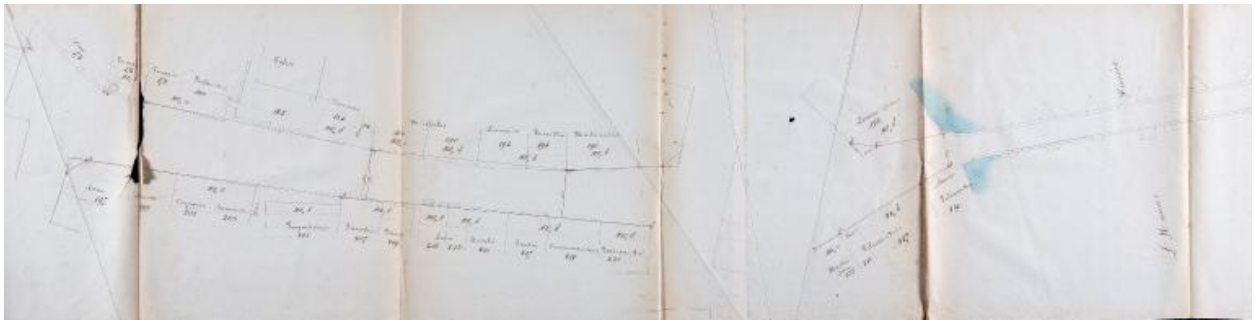

Le plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église, 1840.

Référence du document reproduit :

- **1840 : plan d'alignement de la rue Honoré Broutelle et de la rue de l'Église de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 121).

IVR52_20197201467NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

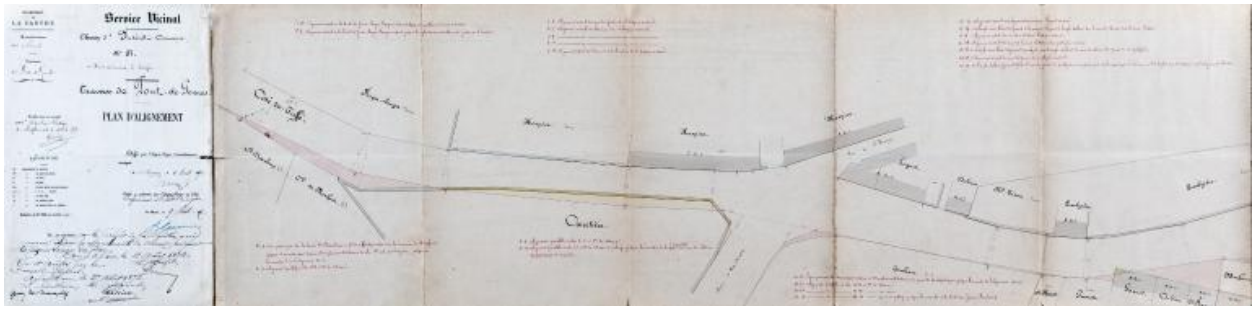

Le plan d'alignement de la rue de La Ferté, 1872.

Référence du document reproduit :

- 1872 : plan d'alignement de la rue de La Ferté à Pont-de-Gennes. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 454).

IVR52_20197201473NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

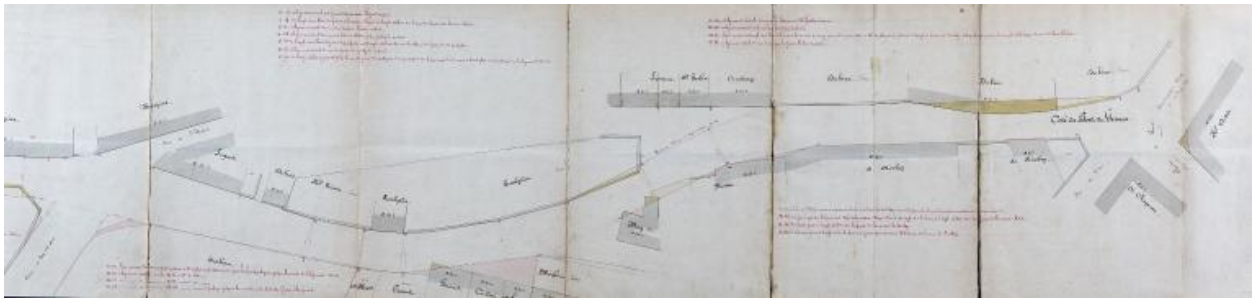

Le plan d'alignement de la rue de La Ferté, 1872.

Référence du document reproduit :

- 1872 : plan d'alignement de la rue de La Ferté à Pont-de-Gennes. (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 454).

IVR52_20197201474NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

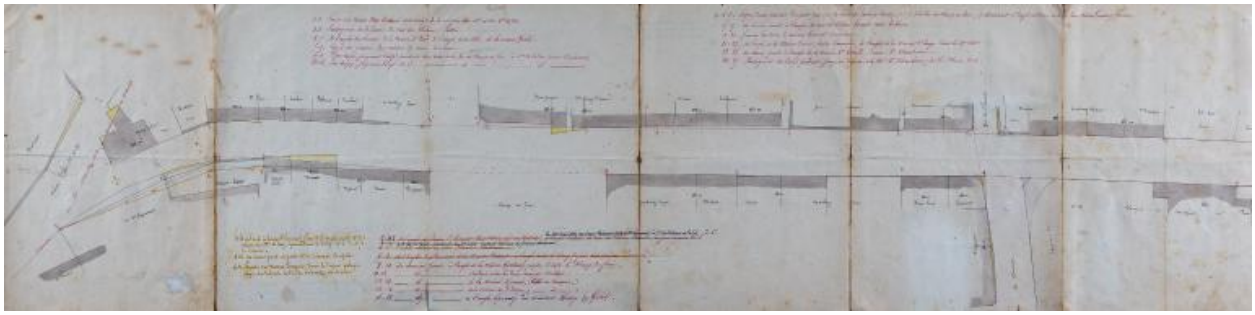

Le plan d'alignement d'une portion de la Ferté, 1873.

Référence du document reproduit :

- **XIXe siècle : plans d'alignement, voirie urbaine de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1273).

IVR52_20197201477NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

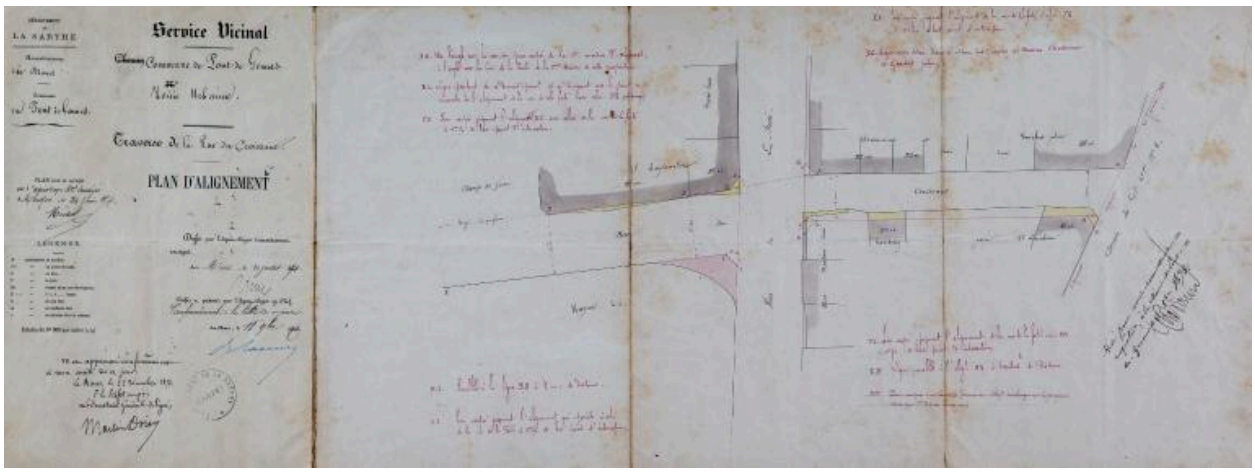

Le plan d'alignement de la rue du Croissant, 1874.

Référence du document reproduit :

- **XIXe siècle : plans d'alignement, voirie urbaine de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1273).

IVR52_20197201476NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

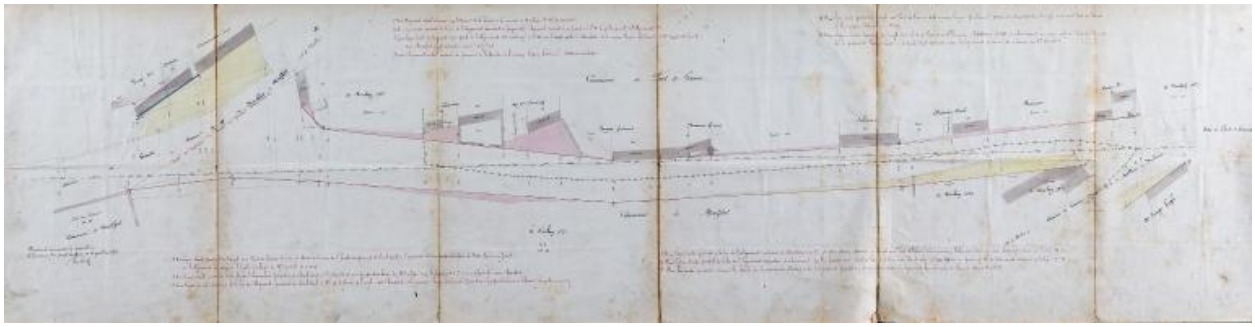

Le plan d'alignement d'une portion de la rue Honoré Broutelle, 1877.

Référence du document reproduit :

- **XIXe siècle : plans d'alignement, voirie urbaine de Pont-de-Gennes.** (Archives départementales de la Sarthe ; 3 O 1273).

IVR52_20197201475NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

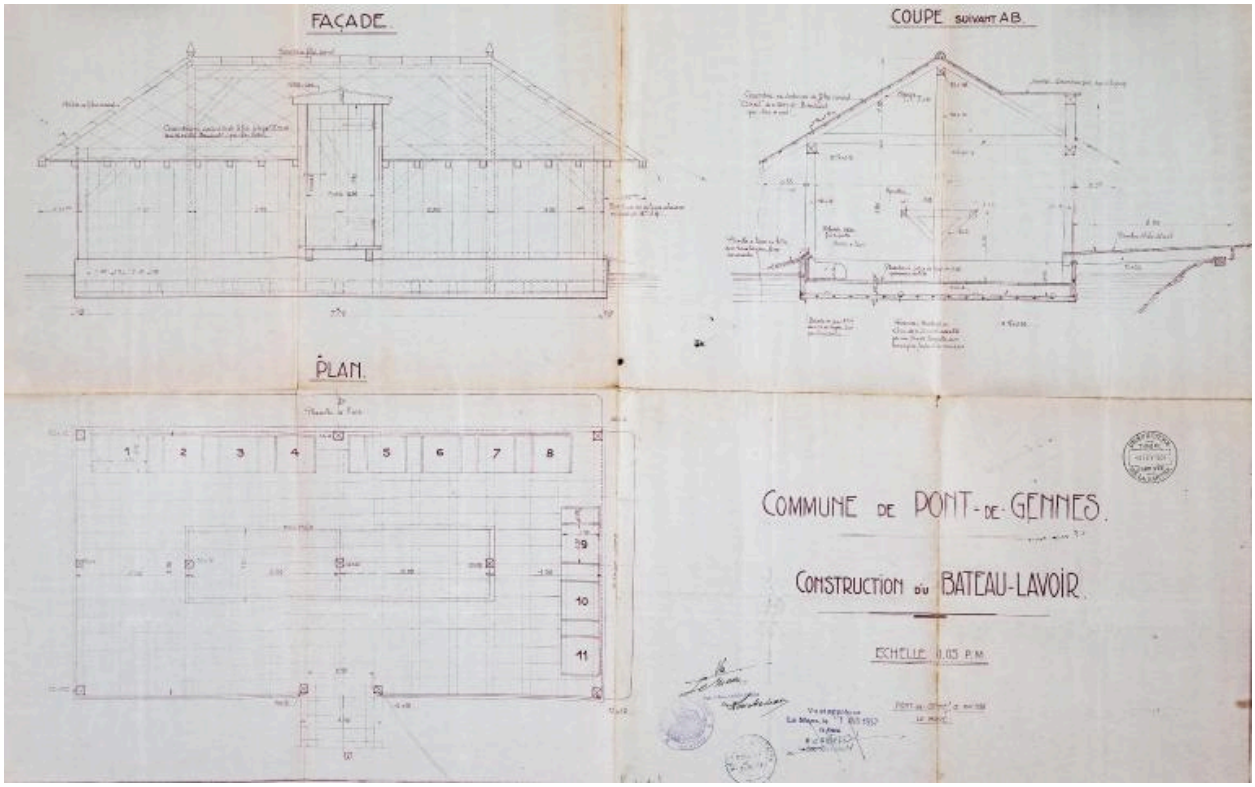

Plans de construction d'un bateau-lavoir, 1936 (aujourd'hui détruit).

Référence du document reproduit :

- **1936 : plans de construction d'un bateau-lavoir à Pont-de-Gennes.** (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 5 M 12).

IVR52_20197200668NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales de Montfort-le-Gesnois
communication libre, reproduction soumise à autorisation

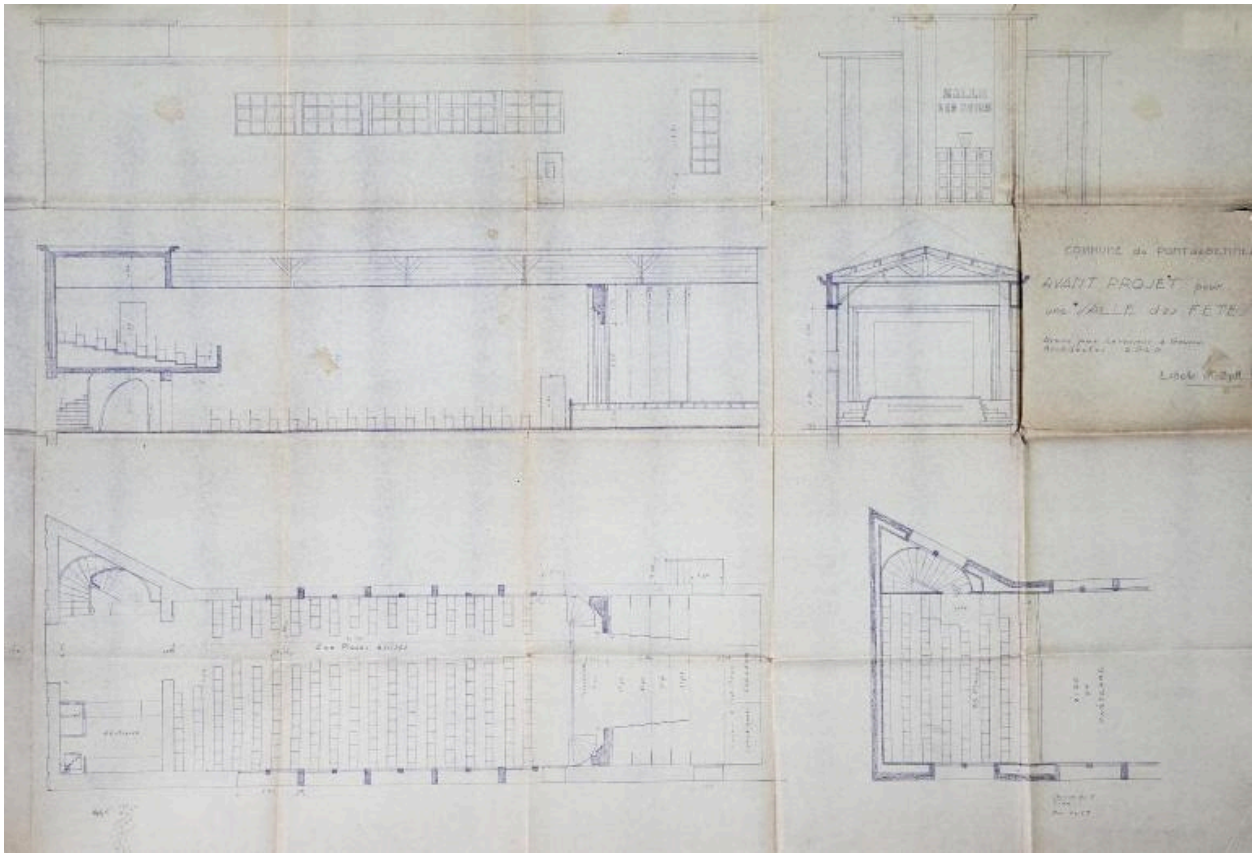

Les plans d'une salle des fêtes, 1949 (projet non réalisé).

Référence du document reproduit :

- **1949 : plans d'une salle des fêtes pour Pont-de-Gennes,** par Levasseur et Goussin (projet non réalisé). (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 5 M 1).

IVR52_20197200669NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Auteur du document reproduit : Maurice Levasseur, Goussin
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales de Montfort-le-Gesnois
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les plans d'une salle des fêtes, détail de la façade, 1949 (projet non réalisé).

Référence du document reproduit :

- **1949 : plans d'une salle des fêtes pour Pont-de-Gennes,** par Levasseur et Goussin (projet non réalisé). (Archives municipales de Montfort-le-Gesnois ; 5 M 1).

IVR52_20197200670NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Auteur du document reproduit : Maurice Levasseur, Goussin
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Archives municipales de Montfort-le-Gesnois
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue générale du bourg de Pont-de-Gennes, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201000NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue générale du bourg de Pont-de-Gennes et du pont, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Cartes postales anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).

IVR52_20197201238NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

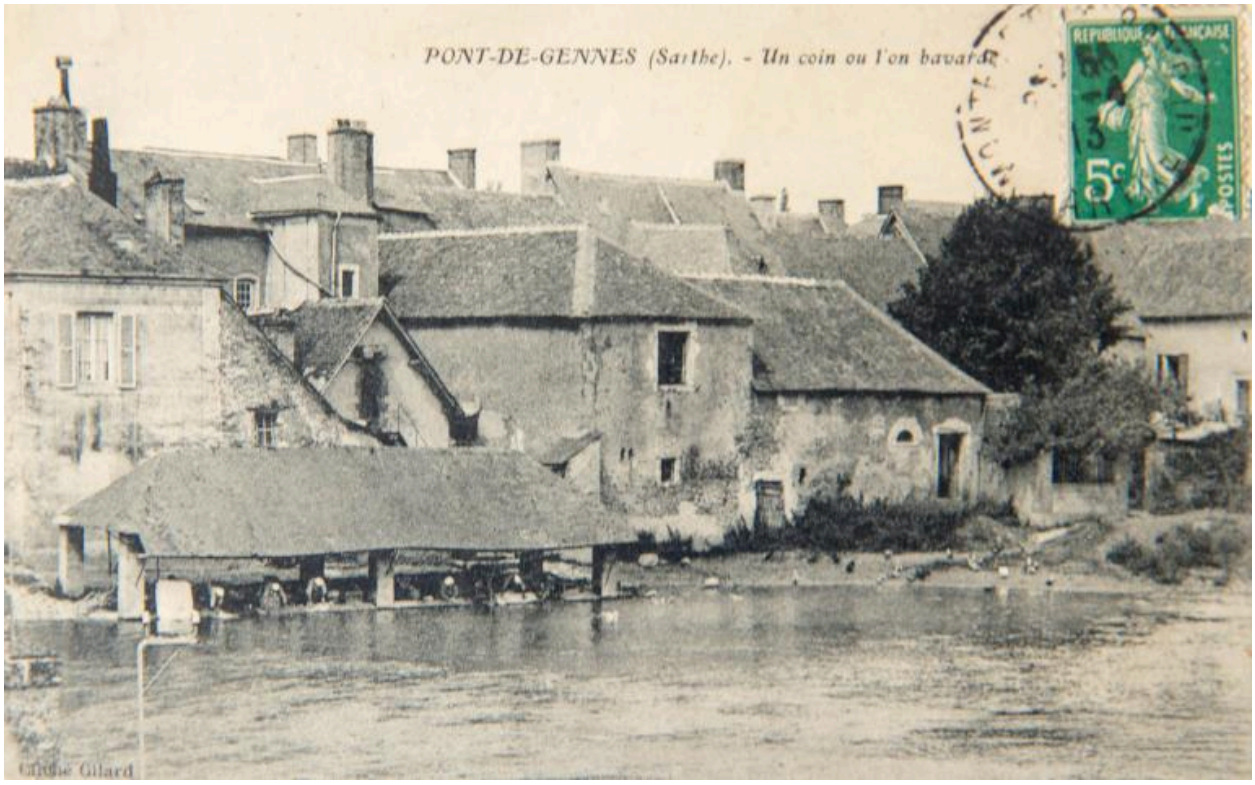

Les maisons près de l'Huisne, carte postale oblitérée en 1913.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201015NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue de l'Église, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Cartes postales anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).

IVR52_20197201231NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue de l'Église, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201006NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le carrefour de l'Écu, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201005NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

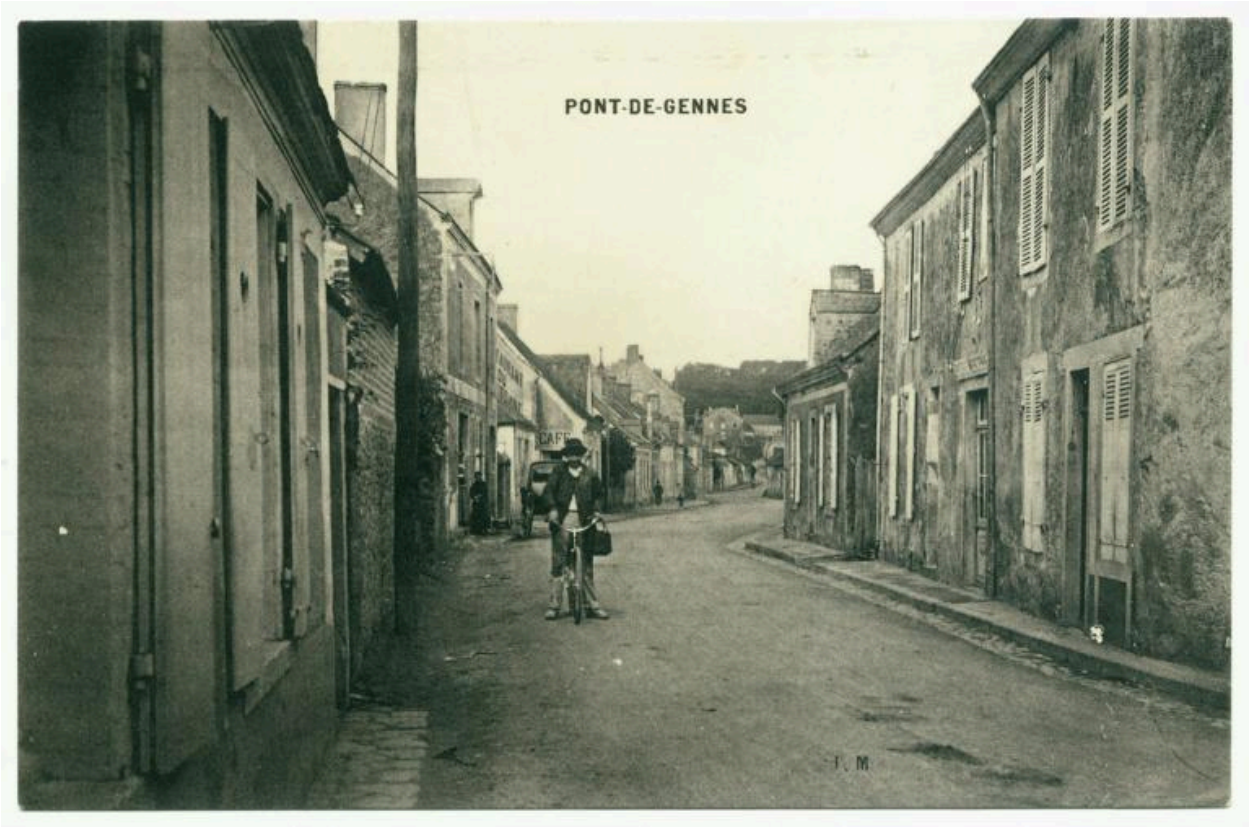

La rue Honoré Broutelle, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Cartes postales anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).

IVR52_20197201228NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue Honoré Broutelle et la rue de La Ferté, carte postale du début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201003NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

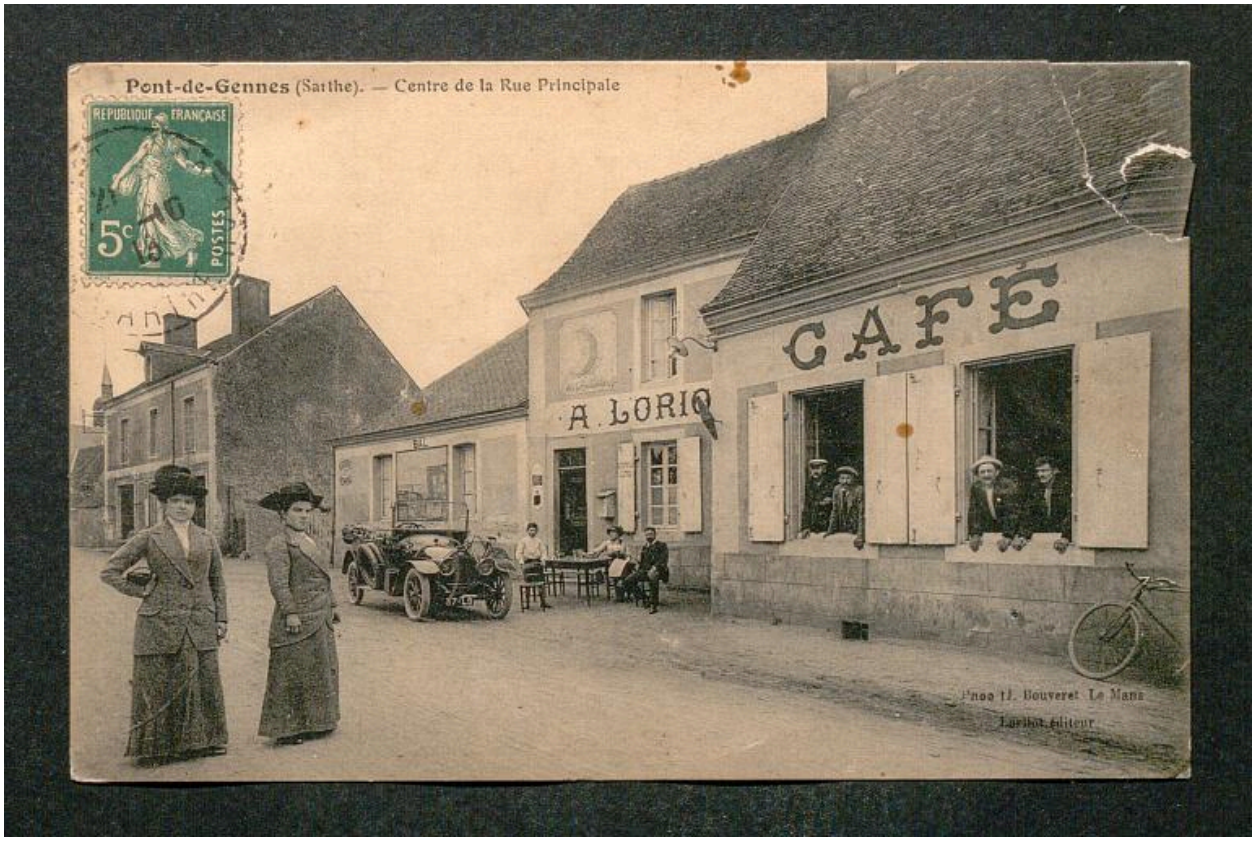

Le café du Croissant, carte postale oblitérée en 1913.

Référence du document reproduit :

- Cartes postales anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Archives départementales de la Sarthe ; 2 Fi).

IVR52_20197201253NUCA
Date de prise de vue : 2019
(c) Conseil départemental de la Sarthe
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue de La Ferté, carte postale du milieu du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201008NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue aérienne du centre-bourg, carte postale du milieu du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- Collection Goisedieu de cartes postales et de photographies anciennes, commune de Montfort-le-Gesnois. (Collection particulière).

IVR52_20197201020NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes.

IVR52_20197202623NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes.

IVR52_20197202630NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes.

IVR52_20197202625NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes du côté du cimetière.

IVR52_20197202643NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une vue aérienne de l'ancien bourg de Pont-de-Gennes, le cours de l'Huisne.

IVR52_20197202629NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le bourg depuis les bords de l'Huisne.

IVR52_20197200948NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les bords de l'Huisne à Pont-de-Gennes.

IVR52_20197200850NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le bourg de Pont-de-Gennes depuis la prairie.

IVR52_20197200955NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue de l'Église.

IVR52_20197200958NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue de l'Église.

IVR52_20197200965NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue des Piliers.

IVR52_20197200969NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue Honoré Broutelle.

IVR52_20197200607NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les rues Honoré Broutelle et de La Ferté.

IVR52_20197200989NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La rue de La Ferté.

IVR52_20197200574NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les rues des Dames et de La Ferté et maison frappée d'alignements au centre.

IVR52_20197200579NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le carrefour et la rue de l'Écu.

IVR52_20197200606NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'ancienne caserne des pompiers.

IVR52_20197200581NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Des lavoirs en bordure de l'Huisne.

IVR52_20197200854NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La plaque commémorative sur la maison d'Honoré Broutelle.

IVR52_20197200987NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre-Bernard Fourny
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation